

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'ouverture de l'appel à candidature pour l'accueil et l'organisation des épreuves officielles de CYCLO-CROSS listées ci-après :

- **Coupes de France de la saison 2022-2023 & 2023-2024**
- **Championnats de France Masters de la saison 2022-2023 & 2023-2024**
- **Championnats de France Elite de Janvier 2024 & Janvier 2025**
- **Coupes du Monde de la saison 2022-2023 & 2023-2024**

Le formulaire « Intention de candidatures » n'engage en rien les potentiels Comités locaux d'organisation souhaitant se positionner. Ils permettent d'informer leurs comités régionaux respectifs et d'effectuer une répartition géographique optimale des événements.

Les candidatures devront être retournées avant **le 1^{er} Juin 2021** à la Direction des Activités Sportives de la FFC par scan à e.baillet@ffc.fr

Pour ce faire, il est nécessaire de remplir la fiche d'intention de candidatures en pièce jointe afin de recevoir le contrat d'organisation.

Le comité local d'organisation devra transmettre ensuite à la FFC le contrat signé pour confirmer sa candidature, accompagné d'un premier chèque d'acompte, encaissé seulement si l'épreuve est attribuée.

En ce qui concerne **les candidatures aux manches de Coupes du Monde de Cyclo-cross**, c'est la FFC qui doit porter et soutenir les candidatures auprès de Flanders Classics et l'UCI. Pour ce faire, les documents à transmettre par chaque Comité local d'organisation candidat sont listés ci-après et à fournir également **avant le 1^{er} juin 2021** :

- Présentation générale du Comité local d'organisation (région, localisation, expériences, circuit...)
- Lettres de soutien des collectivités territoriales
- Elaboration du budget global de l'évènement

Nous restons à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Bien cordialement



Emilien BAILLET | Coordinateur Cyclo-cross & Jeunesse

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon 78180 Montigny-Le-Bretonneux



: +33 (0)1.81.88.09.38 | Mobile : 06.99.16.63.58



WWW.FFC.FR

Comité local d'organisation candidat :

Candidat représenté par Mme / M.

Adresse mail :@.....

Tél :

Présente la candidature suivante pour la saison :

EPREUVE	LIEU D'ORGANISATION
<input type="checkbox"/> 1° & 2° Coupe de France <i>(sur 2 jours)</i> <i>Octobre</i>
<input type="checkbox"/> 3° & 4° Coupe de France <i>(sur 2 jours)</i> <i>Novembre</i>
<input type="checkbox"/> 5° & 6° Coupe de France <i>(sur 2 jours)</i> <i>Décembre</i>
<input type="checkbox"/> Championnat de France Masters <i>3° WE de décembre</i>
<input type="checkbox"/> Championnat de France <i>(sur 2 jours)</i> <i>Mi-janvier</i>
<input type="checkbox"/> Coupe du Monde UCI <i>Date à définir</i>
<input type="checkbox"/> Autre évènement :

Comité Régional de

Représenté(e) par son/sa Président(e) M./Mme

Avis du Comité Régional

Fait à le/...../.....

Signature du Candidat

Signature du Comité Régional
Tampon du Comité

NB : A réception, cette lettre d'intention de candidature sera suivie par l'envoi du contrat d'organisation. Viendra ensuite la signature du contrat par le comité local d'organisation ainsi que son comité régional pour confirmer la candidature à l'accueil de l'évènement. Sur proposition de la Commission Nationale, l'attribution officielle sera validée par le Bureau Exécutif Fédéral.

Cette lettre d'intention de candidature n'engage en rien le comité local d'organisation pour accueillir l'évènement en question, seul l'envoi du contrat d'organisation signé avec le chèque d'acompte engage le comité local d'organisation.

Ne pas remplir - Cadre réservé à la FFC :

Avis de la Commission Nationale CYCLO CROSS :

Date retenue :/...../.....

- APPEL A CANDIDATURE CYCLO-CROSS - *Championnats de France Masters de Cyclo-cross*

➤ Candidature Epreuves officielles :

La procédure de candidature à l'accueil et à l'organisation des Championnats de France Masters de Cyclo-cross est la suivante :

1. Fiche « Intention de candidature aux épreuves officielles de Cyclo-cross » à retourner à la FFC (Direction des Activités Sportives) dûment complétée, signée par le Comité local d'organisation et également signée et tamponnée par le comité régional du lieu d'organisation.
2. Etude de faisabilité du site candidat selon le référentiel type.
3. Envoi du contrat d'organisation au comité local d'organisation.
4. Visite technique d'évaluation du site candidat + explications dans le détail du contrat d'organisation.
5. Confirmation de la candidature : Le comité local d'organisation devra faire parvenir à la FFC le contrat d'organisation signé par son représentant et par son comité régional accompagné du chèque d'acompte (qui sera restitué en cas de non attribution) afin que la candidature soit examinée et validée.
6. Attribution officielle par le Bureau Exécutif de la FFC sur proposition de la commission nationale de Cyclo-cross.

Tout contrat d'organisation réceptionné par la FFC qui ne serait ni signé par le comité local d'organisation et/ou le comité régional et/ou non accompagné du chèque d'acompte ne sera pas retenu pour examen des candidatures.

➤ Présentation Championnats de France Masters de Cyclo-cross :

• Référentiel technique :

- ✓ Circuit (env. 2,8 Km) + poste double de dépannage + poste de lavage
- ✓ Infrastructures inamovibles compactes (gymnase, salle polyvalente, sanitaires, chauffage...)
- ✓ Connexions internet wifi sécurisées
- ✓ Capacité importante de stationnement (environ 1 000 véhicules)
- ✓ Capacité importante hôtelière (environ 1 000 nuitées)
- ✓ Ressources financières (budget global d'organisation d'environ 20 000 €)
- ✓ Ressources humaines :
 - Comité de pilotage structuré avec 4 à 5 personnes minimum référentes dans des domaines particuliers (circuit, finances/administration, marketing/communication, logistique...)
 - Environ 70 à 100 bénévoles selon les sites d'accueil

• Chiffres clés :

- ✓ Organisés à la mi-décembre
- ✓ 1 journée de compétition
- ✓ 300 coureurs environ
- ✓ 9 catégories Hommes et Femmes à partir de 30 ans
- ✓ 1 000 personnes accueillies directement liées aux sportifs venant de l'ensemble du territoire français
- ✓ Hébergement et restauration sur 1 à 2 nuitées
- ✓ Quelques milliers de spectateurs selon les lieux

- APPEL A CANDIDATURE CYCLO-CROSS - *Championnats de France de Cyclo-cross*

➤ Candidature Epreuves officielles :

La procédure de candidature à l'accueil et à l'organisation des Championnats de France de Cyclo-cross est la suivante :

1. Fiche « Intention de candidature aux épreuves officielles de Cyclo-cross » à retourner à la FFC (Direction des Activités Sportives) dûment complétée, signée par le Comité local d'organisation et également signée et tamponnée par le comité régional du lieu d'organisation.
2. Etude de faisabilité du site candidat selon le référentiel type.
3. Envoi du contrat d'organisation au comité local d'organisation.
4. Visite technique d'évaluation du site candidat + explications dans le détail du contrat d'organisation.
5. Confirmation de la candidature : Le comité local d'organisation devra faire parvenir à la FFC le contrat d'organisation signé par son représentant et par son comité régional accompagné du chèque d'acompte (qui sera restitué en cas de non attribution) afin que la candidature soit examinée et validée.
6. Attribution officielle par le Bureau Exécutif de la FFC sur proposition de la commission nationale de Cyclo-cross.

Tout contrat d'organisation réceptionné par la FFC qui ne serait ni signé par le comité local d'organisation et/ou le comité régional et/ou non accompagné du chèque d'acompte ne sera pas retenu pour examen des candidatures.

➤ Présentation Championnats de France de Cyclo-cross :

• Référentiel technique :

- ✓ Circuit (env. 2,8 Km) + poste double de dépannage + poste de lavage
- ✓ Infrastructures inamovibles compactes (gymnase, salle polyvalente, sanitaires, chauffage...)
- ✓ Connexions internet wifi sécurisées
- ✓ Capacité importante de stationnement (environ 5 000 véhicules)
- ✓ Capacité importante hôtelière (environ 3 000 nuitées)
- ✓ Ressources financières (budget global d'organisation d'environ 180 000 €)
- ✓ Ressources humaines :
 - Comité de pilotage structuré avec 5 à 7 personnes minimum référentes dans des domaines particuliers (circuit, finances/administration, marketing/communication, logistique, signalétique, gestion des bénévoles...)
 - Environ 150 à 200 bénévoles selon les sites d'accueil
- ✓ Répartition géographique nationale par la FFC
- ✓ Organisation de Coupes de France de Cyclo-cross auparavant sur 2 saisons minimum

• Chiffres clés :

- ✓ Organisés à la mi-janvier
- ✓ 8 manches qualificatives de Coupe de France de Cyclo-cross pour y participer
- ✓ 2 jours de compétition
- ✓ 300 coureurs
- ✓ 8 catégories à partir de 15 ans dont 4 catégories femmes
- ✓ 1 500 personnes accueillies directement liées aux sportifs venant de l'ensemble du territoire français
- ✓ Hébergement et restauration sur en moyenne 2 nuitées
- ✓ 5 à 10 000 spectateurs selon les lieux
- ✓ 30 à 40 médias différents présents
- ✓ Diffusion TV en direct des épreuves Elite Hommes et Femmes

➤ **Candidature Epreuves officielles :**

La procédure de candidature à l'accueil et à l'organisation d'une manche de Coupe de France de Cyclo-cross est la suivante :

1. Fiche « Intention de candidature aux épreuves officielles de Cyclo-cross » à retourner à la FFC (Direction des Activités Sportives) dûment complétée, signée par le comité local d'organisation et également signée et tamponnée par le comité régional du lieu d'organisation.
2. Etude de faisabilité du site candidat selon le référentiel type.
3. Envoi du contrat d'organisation au comité local d'organisation.
4. Visite technique d'évaluation du site candidat + explications dans le détail du contrat d'organisation.
5. Confirmation de la candidature : Le comité local d'organisation devra faire parvenir à la FFC le contrat d'organisation signé par son représentant et par son comité régional accompagné du chèque d'acompte (qui sera restitué en cas de non attribution) afin que la candidature soit examinée et validée.
6. Attribution officielle par le Bureau Exécutif de la FFC sur proposition de la commission nationale de Cyclo-cross.

Tout contrat d'organisation réceptionné par la FFC qui ne serait ni signé par le comité local d'organisation et/ou le comité régional et/ou non accompagné du chèque d'acompte ne sera pas retenu pour examen des candidatures.

➤ **Présentation de la Coupe de France de Cyclo-cross :**

• **Référentiel technique :**

- ✓ Circuit (env. 2,8 Km) + poste double de dépannage + poste de lavage / Boucle spécifique aux Masters à prévoir selon la difficulté et les zones fragiles du circuit
- ✓ Infrastructures inamovibles compactes (gymnase, salle polyvalente, sanitaires, chauffage...)
- ✓ Connexions internet wifi sécurisées
- ✓ Capacité importante de stationnement (environ 2 500 véhicules)
- ✓ Capacité importante hôtelière (environ 2 000 nuitées)
- ✓ Ressources financières (budget global d'organisation d'environ 80 000 €)
- ✓ Ressources humaines :
 - Comité de pilotage structuré avec 5 à 7 personnes minimum référentes dans des domaines particuliers (circuit, finances / administration, marketing / communication, logistique, signalétique, accréditations, gestion des bénévoles...)
 - Environ 150 à 200 bénévoles selon les sites d'accueil

• **Chiffres clés :**

- ✓ 3 week-ends au cours de la saison sur des lieux différents (d'octobre à décembre) selon une répartition géographique nationale
- ✓ 2 journées de compétition par week-end soit 6 manches de Coupe de France sur la saison
- ✓ 800 coureurs par week-end
- ✓ Samedi : Matin : 9 catégories Masters hommes et femmes / Après-midi : 3 catégories UCI
- ✓ Dimanche : 7 catégories à partir de 15 ans dont 3 catégories femmes et 5 catégories UCI
- ✓ 2 000 personnes accueillies directement liées aux sportifs venant de l'ensemble du territoire français
- ✓ Hébergement et restauration sur en moyenne 2 nuitées
- ✓ 2 à 4 000 spectateurs selon les lieux
- ✓ 10 à 15 médias différents présents
- ✓ Diffusion en direct sur internet des épreuves du dimanche
- ✓ Qualificatif pour les Championnats de France de Cyclo-cross toutes catégories